

# LIBÉRER LE TRAVAIL OUI, MAIS PAS COMME ÇA !

**AVEC SES ORDONNANCES, EMMANUEL MACRON DIT VOULOIR « LIBÉRER LE TRAVAIL ». IL A RAISON ! C'EST VRAI QUE LE TRAVAIL EST EMPRISONNÉ DANS LES INJONCTIONS DE RENTABILITÉ ET LES LOGIQUES FINANCIÈRES.**

**Il est urgent de redonner du pouvoir de décision aux salariés face aux employeurs, il est urgent de desserrer l'emprise des actionnaires par de nouveaux droits pour les travailleurs et les usagers.**

Le projet d'ordonnances fait exactement l'inverse : il veut plier toujours plus le travail aux exigences du patronat et de la finance.

**Libérer le travail, c'est lui redonner du sens, c'est soutenir la créativité des travailleurs, c'est leur accorder le pouvoir de ralentir des cadences devenues folles et de s'opposer aux objectifs impossibles, c'est leur donner une maîtrise dans les restructurations qui ferment leur avenir, c'est leur permettre de refuser les miettes d'emplois, les jobs jetables et mal payés qui précarisent leur vie.**

**Libérer le travail implique d'accorder aux salariés et à leurs représentants de nouveaux droits pour un travail plus vivable et plus sain, pour une société plus juste et pour la planète.**

# LES ORDONNANCES MACRON PREVOIENT TOUT LE CONTRAIRE !

Priorité aux accords d'entreprise : c'est là où les rapports de force sont les plus défavorables aux salariés que seront négociées les conditions de travail et d'emploi (temps de travail, santé au travail, etc.), au mépris des normes d'ordre public ou des accords de branche.

▶ **Affaiblissement des représentants des salariés : fusion des instances représentatives du personnel, extension des possibilités de recours au référendum d'entreprises pour contourner les décisions syndicales.**

▶ **Sécurité pour les employeurs : plafonnement des indemnités prudhommales pour licenciement abusif, réduction des délais de recours, etc.**

▶ **Précarité pour les salariés : extension des contrats de projet (ou « de chantier ») à d'autres secteurs que le bâtiment, extension des possibilités de recours à l'intérim et au CDD, ouverture des licenciements économiques aux filiales de multinationales affichant de bons résultats à l'échelle mondiale.**

Avec les ordonnances, Macron veut court-circuiter les syndicats et les parlementaires pour imposer la feuille de route du Medef.

**CES ORDONNANCES FONT  
LE LIT DE POLITIQUES QUI  
ŒUVRENT À DÉTRUIRE  
L'EMPLOI.**

Les réformes qui depuis plus de 30 ans ont flexibilisé l'emploi en France n'ont pas permis de lutter efficacement contre le chômage.

Au contraire, elles ont précarisé l'emploi, aliéné le travail et fragilisé l'économie.

**IL EST PLUS QUE TEMPS DE METTRE FIN À CES POLITIQUES !**

